



RENAULT
Passion for life



Contrats de service Renault

Faire le choix de la sécurité.



Un partenaire solide en toute situation

Quoi qu'il arrive, avec les contrats de service Renault vous faites le choix de la sécurité.

Nous vous garantissons une mobilité sur mesure, conçue pour répondre à vos besoins. Vous pouvez choisir en fonction de vos préférences. Votre partenaire Renault se fera un plaisir de vous renseigner sur les prix et les conditions.

Garantie véhicule Renault

Votre Renault bénéficie automatiquement des prestations de garantie suivantes:

- 3 ans de garantie véhicule neuf jusqu'à concurrence de 100 000 km*
- 12 ans de garantie anticorrosion (Renault Master et Renault Twizy: 6 ans)
- 3 ans de garantie peinture

Garantie de mobilité Renault

En cas de panne, d'accident, d'erreur de carburant ou de vol de votre véhicule en Suisse ou à l'étranger, vous pouvez compter sur la rapidité et la fiabilité de Renault **Assistance** 24 h/24.

Sur un simple appel au numéro **044 834 12 00**, Renault Assistance intervient à vos côtés:

- pour l'organisation du dépannage
- pour le remorquage sur place
- pour la transmission des documents importants
- pour la prise en charge des frais de retour au domicile, des factures d'hôtel ou d'autres dépenses

Le service Renault Assistance est gratuit pendant 3 ans après la mise en circulation de votre véhicule; vous pouvez l'étendre au-delà de cette période en toute simplicité. Vous êtes ainsi parfaitement protégé et n'avez besoin d'aucune assurance mobilité supplémentaire.

* à l'exception de Renault Twizy (2 ans de garantie véhicule neuf) et de Renault Talisman ou Renault Espace (garantie véhicule neuf jusqu'à concurrence de 150 000 km)



Une offre adaptée à vos besoins

Extension de garantie Renault

Avec l'extension de garantie Renault, vous bénéficiez dans toute l'Europe d'une assurance couvrant les frais de remplacement ou de réparation des pièces mécaniques, électriques et électroniques défectueuses (pièces d'usure exclues).

L'extension de garantie vous facilite la vie et vous permet de rouler en toute sérénité. Elle prolonge votre garantie véhicule neuf de quatre années supplémentaires jusqu'à concurrence de 150 000 km. De cette manière, vous pouvez calculer vos dépenses exactes.

Vous avez la possibilité de conclure un contrat d'extension de garantie Renault à des conditions particulièrement avantageuses jusqu'à 12 mois après la première mise en circulation de votre véhicule. Les prestations démarrent à l'expiration de la garantie véhicule neuf.

Demandez conseil à votre partenaire Renault, il se fera un plaisir de vous présenter les offres disponibles au cours des 12 premiers mois ou celles que vous pouvez souscrire jusqu'à 36 mois.

Contrats d'entretien Renault

Vous souhaitez pouvoir rouler en toute insouciance sans perdre de vue vos dépenses d'entretien? C'est pour cela que nous vous proposons des offres sur mesure avec le contrat d'entretien **SMALL**, le contrat d'entretien **MEDIUM** ou le contrat d'entretien **LARGE**.

Contrat d'entretien SMALL

Notre offre destinée aux petits budgets, couvre les frais liés aux interventions d'entretien prescrites par Renault, hors liquides.

Contrat d'entretien MEDIUM

Le contrat d'entretien MEDIUM inclut toutes les prestations de l'extension de garantie et couvre également l'ensemble des frais liés aux interventions d'entretien prescrites par Renault, hors liquides.

Contrat d'entretien LARGE

Le contrat d'entretien LARGE couvre l'ensemble des prestations du contrat d'entretien MEDIUM et prend également en charge les liquides et les pièces d'usure.

Relax SMALL/Relax MEDIUM/Relax LARGE

En finançant votre véhicule par RCI Finance SA, vous pouvez profiter d'offres spéciales en matière d'entretien, avec ou sans pièces d'usure et liquides. Le coût du contrat Relax SMALL/Relax MEDIUM/Relax LARGE sera intégré à votre financement, de manière à ce que vos mensualités de leasing soient fixes.



La mobilité en toute insouciance

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir au volant de votre Renault et, bien sûr, bonne route!

Pour faire le choix d'une sécurité qui dure

Extension de garantie Renault

Le contrat comprend les prestations suivantes:

- Garantie de mobilité Renault Assistance
- Prise en charge des coûts de réparation (pièces et main d'œuvre) des pièces mécaniques, électriques et électroniques*



Contrat d'entretien SMALL

Le contrat comprend les prestations suivantes:

- Garantie de mobilité Renault Assistance
- Toutes les opérations prévues dans le plan de maintenance Renault, hors liquides



Egalement disponible avec l'option véhicule de remplacement.

Contrat d'entretien MEDIUM

Le contrat comprend les prestations suivantes:

- Garantie de mobilité Renault Assistance
- Toutes les opérations prévues dans le plan de maintenance Renault, hors liquides
- Extension de garantie Renault
Prise en charge des coûts de réparation (pièces et main d'œuvre) des pièces mécaniques, électriques et électroniques*



Egalement disponible avec l'option véhicule de remplacement.

Contrat d'entretien LARGE

Le contrat comprend les prestations suivantes:

- Garantie de mobilité Renault Assistance
- Toutes les opérations prévues dans le plan de maintenance Renault, liquides compris
- Extension de garantie Renault
Prise en charge des coûts de réparation (pièces et main d'œuvre) des pièces mécaniques, électriques et électroniques*
- Pièces d'usure



Egalement disponible avec l'option véhicule de remplacement et/ou l'option pneus.

Votre partenaire Renault se fera un plaisir de vous conseiller

Chaque type de contrat vous laisse la liberté d'adapter la durée et le kilométrage en fonction de vos besoins individuels.

* conformément aux conditions générales du contrat



Vous avez encore des questions?



Olivier Wittmann
Directeur Général de Renault Suisse SA

De nombreux clients ont des questions au sujet des contrats de service. Voilà pourquoi Olivier Wittmann, Directeur Général de Renault Suisse SA, a pris le temps de répondre personnellement à celles qui sont les plus fréquentes.

Un contrat d'entretien, qu'est-ce que c'est au juste?

Il existe d'une part l'**extension de garantie**, qui vous couvre dans toute l'Europe contre des frais potentiels. D'autre part, Renault vous propose trois contrats d'entretien: **SMALL, MEDIUM, LARGE**. Comme leur nom l'indique, ils comprennent chacun des prestations différentes pour s'adapter à votre situation personnelle. Ces contrats vous protègent contre des coûts imprévus en lien avec votre véhicule.

Quels sont les avantages que m'apportent ces contrats?

Au-delà de la maîtrise des coûts, ces contrats présentent l'avantage d'être liés à votre véhicule. Cela signifie que sa **valeur à la revente** s'en trouve augmentée. De plus, vous pouvez sans aucun problème faire réaliser des opérations de qualité auprès de n'importe quel partenaire Renault, sachant qu'il utilise exclusivement des pièces de rechange d'origine Renault. Vous bénéficiez également d'une couverture contre des coûts imprévus et vous n'aurez à faire face à aucune fluctuation de prix, quel que soit le concessionnaire choisi. Bien entendu, la visite annuelle chez votre partenaire Renault est également couverte et elle vous permet de connaître l'état actuel de votre véhicule.

Par ailleurs, vous disposez de deux possibilités en ce qui concerne le financement. Vous pouvez payer les contrats **en cash** ou, tout simplement, faire intégrer les contrats d'entretien à votre **mensualité leasing** si vous préférez des frais mensuels prévisibles et constants.

Quels conseils pour choisir mon contrat?

Cela dépend avant tout de ce que vous recherchez. De ma propre expérience, je recommande toutefois de ne pas choisir seulement une **extension de garantie** qui permet de prolonger de quatre années supplémentaires la garantie véhicule de trois ans ou de l'étendre jusqu'à concurrence de 150 000 km.

Avec l'extension de garantie, je conseille aussi d'intégrer un **contrat d'entretien**.

Si vous souhaitez y consacrer un budget limité, il y a le contrat d'entretien **SMALL** qui couvre toutes les interventions d'entretien prescrites par Renault, hors liquides.

L'échelon supérieur correspond au contrat d'entretien **MEDIUM**. Il comprend les prestations du contrat d'entretien **SMALL** et de l'extension de garantie.

Si en revanche vous souhaitez bénéficier d'une tranquillité totale, le contrat d'entretien **LARGE** est la formule qui vous convient. Il inclut toutes les prestations du contrat d'entretien **SMALL** et de l'extension de garantie ainsi que la prise en charge des coûts pour les liquides et les pièces d'usure telles que la batterie, les plaquettes et les disques de frein.

Est-il avantageux de souscrire un contrat d'entretien?

Si vous ne tenez pas seulement compte du prix global des contrats mais que vous vous regardez le rapport coût-bénéfice plus en détail, vous constaterez que la souscription d'un contrat d'entretien est intéressante.

Vous avez la possibilité de faire ajuster un contrat d'entretien à vos besoins individuels et, selon les cas, ils couvrent la totalité des coûts des révisions prescrites par Renault dans le cadre du plan de maintenance.

Quel est le meilleur kilométrage?

En Suisse, le kilométrage annuel se situe entre 15 000 et 20 000 km en moyenne.

Dans le cadre de l'**extension de garantie**, les formules privilégiées par nos clients sont 48 mois/100 000 km et 60 mois/100 000 km.

Pour les **contrats d'entretien**, les **clients particuliers** portent leurs préférences sur les formules 36 mois/60 000 km, 48 mois/80 000 km et 60 mois/100 000 km.

Après des **clients flotte**, c'est le contrat d'entretien **LARGE**, avec l'option pneus et une formule 60 mois/100 000 km, qui est le plus apprécié.

Rendez-vous chez votre **partenaire Renault**. Des vendeurs expérimentés connaissant parfaitement tous les contrats de service sont là pour vous conseiller.

Dans quel cas y a-t-il remboursement?

Vous percevez un remboursement lorsque votre véhicule a été volé ou qu'il a subi un dommage total. Le montant du remboursement dépend de la durée restante du contrat.

Que comprend le plan de maintenance Renault?

Les opérations suivantes sont réalisées lors d'un entretien Renault:

- Vidange d'huile moteur*
- Remplacement de filtres divers (filtre à huile, filtre pollen, filtre à air, filtre à carburant)*
- Remplacement des bougies d'allumage*
- Contrôle et nettoyage du dispositif de freinage
- Remplacement du liquide de frein*
- Remplacement du liquide de refroidissement*
- Remplacement du kit de distribution (courroie et galets)*
- Vérification de l'état et de l'étanchéité des soufflets/silent blocs/rotules
- Contrôle de l'état et de l'étanchéité des amortisseurs
- Contrôle des niveaux, de l'état et de l'étanchéité des dispositifs d'embrayage et de freinage
- Contrôle anticorrosion
- Vérification et lubrification du mécanisme de fermeture du capot
- Contrôle du tuyau d'échappement
- Contrôle des niveaux, de l'état et de l'étanchéité du circuit de l'assistance hydraulique à la direction
- Contrôle des niveaux, de l'état et de l'étanchéité du circuit de refroidissement
- Vérification de l'état et de la pression des pneus ainsi que de la sécurité des roues
- Contrôle du dispositif de signalisation ainsi que de l'éclairage intérieur et extérieur
- Contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs extérieurs
- Contrôle des balais d'essuie-glaces ainsi que des niveaux de liquide lave-glaces
- Vérification de la présence des autocollants pour les airbags et le bloc moteur
- Contrôle des calculateurs à l'aide de l'outil de diagnostic électronique
- Contrôle du fonctionnement des signaux d'avertissement du tableau de bord
- Réinitialisation des indicateurs d'entretien et de vidange
- Documentation et application de l'autocollant de révision



* selon l'âge du véhicule et le kilométrage prévus dans le contrat d'entretien



Retrouvez de plus amples informations à propos de Renault sur www.renault.ch